

Potigny

Une école provisoire à la rentrée de septembre

LES NOUVELLES DE FALAISE | jeudi 19 avril 2018

312 mots



Le bâtiment incendié est désormais entièrement sécurisé.

Suite à l'incendie de l'école primaire Paul-Langevin du 21 mars, l'entreprise Malas d'[Ernes](#) est intervenue pour mettre hors d'eau le bâtiment et démonter le pignon ainsi que la cheminée susceptibles de tomber.

Désormais, l'école est recouverte d'un bardage provisoire et les fenêtres de l'étage sont obstruées par des panneaux de bois.

Les causes de l'incendie sont toujours inconnues. Lors de la réunion du budget, Gérard Kepa, questionné sur le sujet, a dit ne pas avoir de nouvelles des services qui sont intervenus pour déterminer les causes de l'incendie et son départ.

Des études qui avancent

Grâce à la sécurisation du bâtiment incendié, 2 classes vont retrouver place dans le bâtiment annexe qui abritait avant la catastrophe les élèves de CP CE1 de Christine Suline et Marie-Neige Fichet de [Clairfontaine](#). Cela va libérer la salle des mariages et celle du conseil municipal occupées respectivement par les élèves de CE2 CM1 de Mme [Canté](#) et ceux de CM1 CM2 de Mmes Riquet et Fournel.

La rentrée se fera normalement sur le terrain près des tennis. « **En septembre, tous les élèves de l'école élémentaire seront regroupés sur le terrain situé près des tennis** », annonce Gérard Kepa. Une étude est en cours pour louer 9 classes mobiles, 2 blocs sanitaires et un préau de 120 m². Cela implique la création d'une plateforme en enrobé et la viabilisation de l'endroit.

« Les premiers éléments chiffrés laissent apparaître un coût de location de plus de 200 000 € sur 2 ans (temps estimé pour construire une nouvelle école ou réhabiliter l'existant). Nous attendons les conclusions des experts », précise le maire qui sait déjà que le remboursement de l'assurance sera diminué de « **30 % de vétusté sur le coût estimé pour remettre le bâtiment à neuf** ».